



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité

Question écrite n° 14810

Texte de la question

M. Jean-Claude Fruteau attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'incident grave survenu le 12 décembre 2007 sur le vol Air France n° AF 680. En effet, lors de ce vol reliant l'aéroport international de Paris - Orly à l'aéroport international Roland-Garros de Saint-Denis, l'appareil de type Boeing 777-300 ER a connu, après moins de deux heures de vol, un incident grave d'avarie moteur, le contraignant ainsi à se dérouter vers l'aéroport international Fiumicino de Rome. Heureusement, l'avion a pu se poser sans problème, les passagers ont été débarqués et ont attendu l'arrivée d'un nouvel appareil leur permettant de rejoindre leur destination finale. Toutefois, cet incident grave apparaît pour le moins inquiétant pour ce type d'appareil récent puisqu'un incident similaire de panne moteur sur un Boeing 777-300 s'est également produit sur le vol de la compagnie aérienne Air France n° AF 125 du 25 novembre dernier qui reliait l'aéroport international de Pékin à celui de Paris - Charles de Gaulle. Par conséquent, il souhaite connaître rapidement les résultats des enquêtes menées par le bureau d'enquêtes et d'analyses (BEA) pour ces deux incidents graves touchant à la sécurité des transports aériens. En outre, il désire également connaître la liste des incidents similaires survenus en 2007 sur tous types d'appareils au départ et à destination de la France.

Texte de la réponse

Plusieurs anomalies d'exploitation ayant nécessité l'arrêt d'un moteur en vol, incluant celles que vous mentionnez, ont eu lieu dans le courant de l'année 2007 sur des aéronefs de type Boeing 777 de la compagnie Air France. L'origine de ces pannes répétitives a été identifiée : il s'agissait de faiblesses dans les ailettes de turbine et dans le relais d'accessoires des moteurs. Des actions de vérification ont été immédiatement définies et mises en oeuvre. Le programme retenu a consisté à vérifier en maintenance les jeux dans l'installation des ailettes de turbine et à contrôler à l'aide d'outillages spéciaux l'absence de fissures dans l'arbre de transmission, avant leur remplacement par des éléments redessinés pour éliminer tout défaut. Ces mesures se sont avérées efficaces et se sont traduites par un retour à la normale des conditions d'exploitation. Le seul événement notable à signaler est un nouvel arrêt moteur en janvier 2009 qui a conduit à un resserrement des inspections. Le programme de changement des nouveaux arbres de transmission sur tous les moteurs des Boeing 777 de la flotte d'Air France s'est achevé en juin 2009. Le programme de rattrapage sur les ailettes est en cours et le calendrier de réalisation est suivi de manière attentive par la direction de la sécurité de l'aviation civile.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Fruteau](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14810

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 313

Réponse publiée le : 6 avril 2010, page 4098